



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

à Mont-de-Marsan, le 25 juin 2026

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORANGE  
ORAGES**

**Destinataires :**

- tous les maires des communes du département
- SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, SNCF (COGC), GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE ORANGE** pour le phénomène de **ORAGES** pour l'ensemble des communes du département.

**Période : jeudi 25 juin 2026 à partir de 18h00**

**Commentaire :**

Une dégradation orageuse va amener de l'air relativement moins chaud par l'ouest en fin de journée.

À partir de la fin d'après-midi, des orages remontent vers le nord. Ils sont associés à une gale et accompagnés de :

- fortes rafales de vent, 80 à 100 km/h, localement jusqu'à 110 km/h,
- de chutes de grêle, de taille moyenne à grosse,
- d'une activité électrique marquée,
- de fortes intensités pluvieuses localement.

Ces derniers s'évacuent vers le nord en milieu de nuit.

**Conseils :**

Je me tiens informé auprès des autorités.

Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau.

Je m'abrite dans un bâtiment en dur.

J'évite de me déplacer.

Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés.

J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

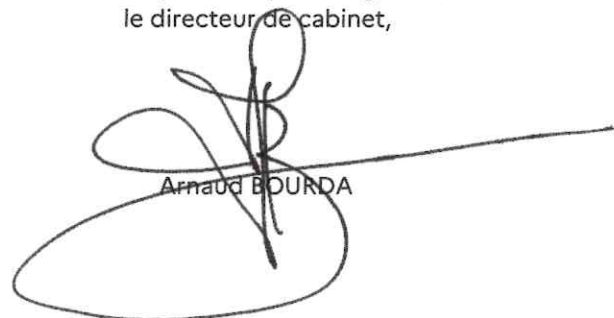
Limiter/éviter les rassemblements de personnes.

Vérifier l'arrimage ou replier toutes les structures mobiles (chapiteau, tente, structures gonflables).

**Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.**

**Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.**

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur de cabinet,



Arnaud BOURDA